Moissy, le 16 avril 2019

La section SUD de la PFC a été reçue par la direction dans le cadre d'une audience bilatérale le vendredi 12 avril 2019.

Participants : *TAYA, ALTIPARMAK, PREMEL pour SUD*,
Le Directeur & la DRH pour La Poste.

La direction nous annonce une nouvelle **OTT** (Organisation du Temps de Travail) d'ici **2 ans**, donc aux alentours de début 2021…

Nous avons coutume de demander régulièrement à la direction l'embauche de personnel, et cette fois encore nous l'avons fait :
La direction nous a annoncé **20 embauches** pour cette année 2019, afin de remplacer les départs en retraite et autres départs de la PFC.
Nous avons démontré qu'avec en moyenne 20 intérimaires par jour et par brigade, il y a beaucoup plus de place pour de l'embauche.
La mutation interne des postiers sera prioritaire, et s'il reste toujours des places vacantes, la PFC embauchera des intérimaires…
En tant que syndicat, nous avons demandé que l'embauche de copains d'encadrants ou autres soit proscrite, car ça crée des troubles et nuit au bon fonctionnement des brigades.
Nous serons vigilants sur ces pratiques de copinage…

Pour les collègues intérimaires de nuit : **le parking sera ouvert** pour qu'ils puissent stationner leur véhicule dans l'enceinte de la PFC.

Bonne nouvelle, les agents de la PFC seront suivis par le **Médecin du travail interprofessionnel à Vaux le Pénil**. Donc, par un médecin extérieur à la Médecine Professionnelle de la Poste.

Concernant les brigades d'Après-Midi, une intervention a été faite au sujet des samedi refusés en C.A par certains chefs d'équipe .
Nous avons demandé qu'aucun samedi ne soit refusé s'il y a de la place disponible. Nous avons dit que ça se passe bien en général, à part avec certains chefs d'équipe qui stressent à ce sujet. ***Le stress d'un chef d'équipe ne doit pas générer du stress sur toute une brigade !***